

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE
MOTOCROSS VÉTÉRAN



MOTO-CLUB: DES BERMUDES
E-MAIL: mcbermudes73@gmail.com
TÉLÉPHONE: 06 29 57 41 87
ORGANISATEUR TECHNIQUE: KEVIN L'HOSTE

N° D'ÉPREUVE FFM: 627
DATE: LE 23 JUIN 2024
LIEU: Circuit Greg Chaisaz - St Pierre d'Albigny 73

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean-Paul REY	Licence :	109983
Délégué FFM (Président de jury)	Serge VERNIS	Licence :	023830
Membre du Jury	Marie-Claude VERNEX	Licence :	023818
Membre du Jury	Eric DUBOIS-PAGANON	Licence :	9122
Commissaire technique responsable	Hubert BLANCHOT	Licence :	252620
Responsable du chronométrage	Hélène SEHIER	Licence :	065726

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM	BRONZE ET ARGENT		OR ET PLATINE	
	BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE
AGE DES PILOTES	DE 40 À 46 ANS	DE 47 À 53 ANS	DE 54 À 58 ANS	A PARTIR DE 59 ANS
LICENCES	LUE / NGO		LUE / NGO	
CYLINDRÉES	DE 125 CC À 650 CC		DE 125 CC À 650 CC	

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant les deux catégories seront regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr Gilles DAMALIX**

Nombre de secouristes **6**

Hôpital le plus proche **Chambéry**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **20**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit Greg Chaisaz**

Adresse **ZI du Grand Domaine 73250 St Pierre d'Albigny**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1664 m**

Largeur minimum de la piste **6m**

Largeur de la grille **45m**

Longueur de la ligne droite de départ **80m**

Nombre d'OCP* **16**

**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **le 5/03/24**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **15 AVR. 2024**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Écluse
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél.: 04-75-35 22 50

VISA DE LA FFM

DATE: **22/04/2024**
NUMÉRO: **24/0463**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: DES BERMUDES
E-MAIL: mcbermudes73@gmail.com
TÉLÉPHONE: 06 29 57 41 87
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Kévin L'Hoste

N° D'ÉPREUVE FFM: 627

DATE: 23 juin 2024

LIEU: CIRCUIT GREG CHAISAZ - ST PIERRE D'ALBIGNY 73

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean-Paul REY	Licence :	109983
Président du Jury ou Arbitre*	Dorian HUGUES	Licence :	222814
Membre du Jury	Marie-Claude VERNEX	Licence :	023818
Membre du Jury	Eric DUBOIS-PAGANON	Licence :	9122
Commissaire technique responsable	Hubert BLANCHOT	Licence :	252620
Responsable du chronométrage	Hélène SEHIER	Licence :	065726

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Championnat de France				
Vétérans	40	99	125 - 250 - 450	80 €
Champ. MX Pays de Savoie, Ain et Rhône				
Espoirs 85 cc	9	15	85	45 €
Mx1 - Mx125 - Mx2	13	99	125 - 250 - 450	55 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr Gilles DAMALIX		
Nombre de secouristes	6	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	Chambéry	Temps de trajet (en min)	20

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit Greg Chaisaz	Longueur du circuit	1664 m
Adresse	ZA du Grand Domaine 73250 St Pierre d'Albigny	Largeur minimum de la piste	6m
		Largeur de la grille	45m
		Longueur de la ligne droite de départ	80m
		Nombre d'OCP*	16
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **45**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB
DATE: **le 4 mars 2024**


VISA DE LA LIGUE
DATE: **15 AVR. 2024**
LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM
DATE: **22/04/2024**
NUMÉRO: **24/0463**
MOTO
FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org


MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: DES BERMUDES

DATE: LE 23 JUI 2024

LIEU: CIRCUIT GREG CHAISAZ - ST PIERRE D'ALBIGNY 73



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16h30	19h30	Contrôles administratifs		
16h30	19h30	Contrôles techniques		
le 23/06/24				
7h00	8h15	Contrôles administratifs		
7h00	8h15	Contrôles techniques		
8h15	8h27	Essais Libres	Open A	12 min
8h30	8h42	Essais Libres	Open B	12 min
8h45	8h57	Essais Libres	Espoirs 85	12 min
9h00	9h05	Test de départs	Vétérans Bronze / Argent	5 min
9h05	9h20	Essais Libres	Vétérans Bronze / Argent	15 min
9h25	9h30	Test de départs	Vétérans Or / Platine	5 min
9h30	9h45	Essais Libres	Vétérans Or / Platine	15 min
9h50	10h05	Essais Chronométrés	Open A	15 min
10h10	10h25	Essais Chronométrés	Open B	15 min
10h30	10h45	Essais Chronométrés	Espoirs 85	15 min
10h50	11h05	Essais Chronométrés	Vétérans Bronze / Argent	15 min
11h10	11h25	Essais Chronométrés	Vétérans Or / Platine	15 min
11h30	11h50	Manche 1	Open A	20 min + 1 tour
		Repas		
13h10	13h30	Manche 1	Open B	20 min + 1 tour
13h35	13h50	Manche 1	Espoirs 85	15 min + 1 tour
13h55	14h00	Tour de reconnaissance	Vétérans Bronze / Argent	5 min
14h00	14h20	Manche 1	Vétérans Bronze / Argent	20 min + 1 tour

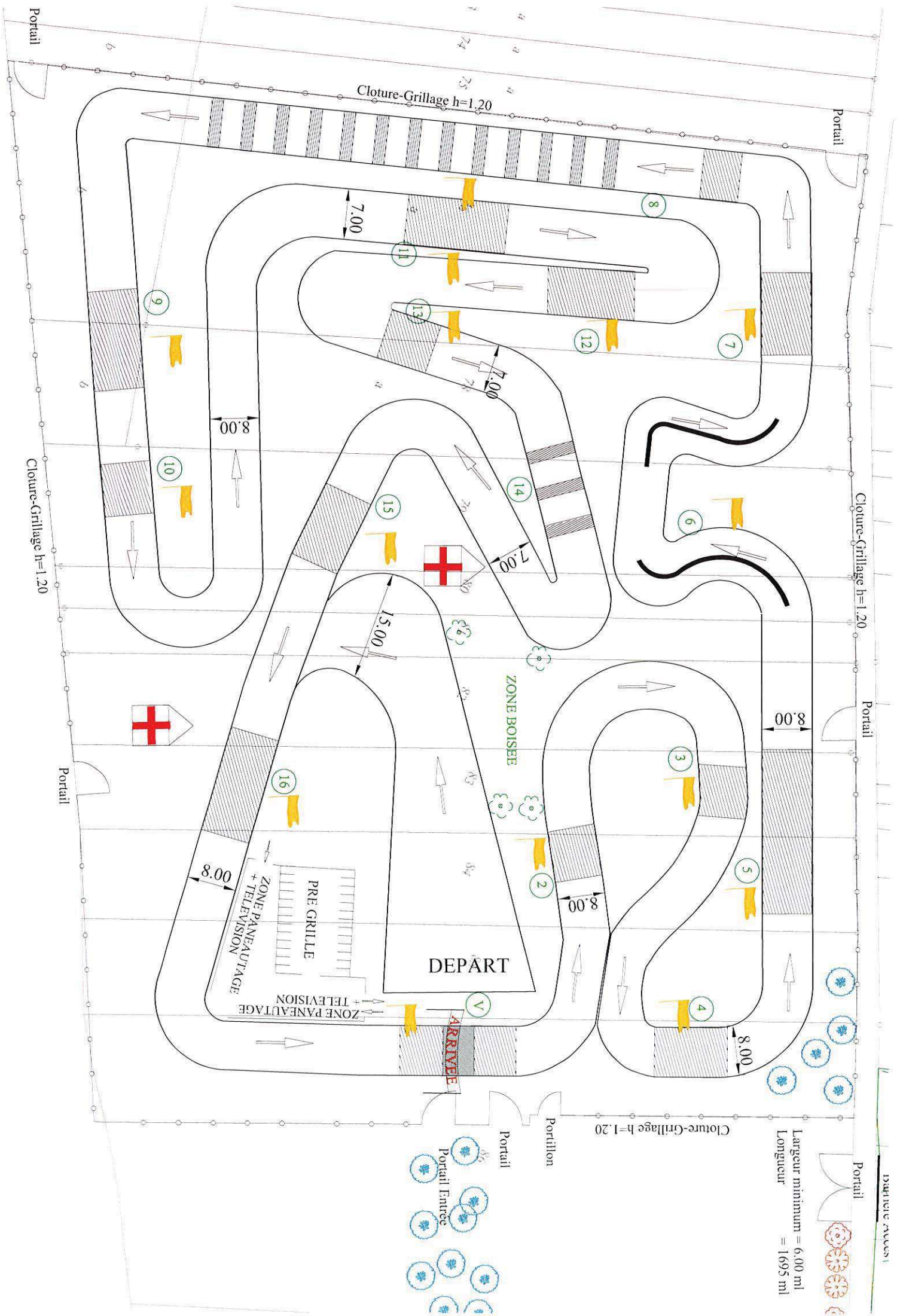
MOTO-CLUB: DES BERMUDES

DATE: le 23 juin 2024

LIEU: CIRCUIT GREG CHAISAZ - ST PIERRE D'ALBIGNY 73

<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
14h25	14h30	Tour de reconnaissance	Vétérans Or / Platine	5 min
14h30	14h50	Manche 1	Vétérans Or / Platine	20 min + 1 tour
14h55	15h15	Manche 2	Open A	20 min + 1 tour
15h20	15h40	Manche 2	Open B	20 min + 1 tour
		Pause		
16h00	16h15	Manche 2	Espoirs 85	15 min + 1 tour
16h20	16h25	Tour de reconnaissance	Vétérans Bronze / Argent	5 min
16h25	16h45	Manche 2	Vétérans Bronze / Argent	20 min + 1 tour
16h50	16h55	Tour de reconnaissance	Vétérans Or / Platine	5 min
16h55	17h15	Manche 2	Vétérans Or / Platine	20 min + 1 tour
		Remise des Prix		

Largueur minimum = 6,00 ml
Longueur = 1695 ml



Portail



Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail

Portail